

Extrait du Registre des délibérations
du Conseil Municipal Séance du 7 octobre 2025

DATE DE CONVOCATION : 22 septembre 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS : - En exercice : 10 - Présents : 9
 - Votants : 9 - Absents : 1

L'an deux mil vingt-cinq, le sept octobre à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno GAUTIER, le Maire, sur convocation qui leur a été adressée le vingt-deux septembre deux mil vingt-cinq conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres présents : Bruno GAUTIER, Jean – Luc DECHAMP, Michel COURTIER, André LADET, Sophie GUITTON, Michael DHAUSSY, Lydie CAUMES, Philippe FROGNEUX, Angélique MEUNIER.

Absents excusés : Laura MORLET.

Pouvoirs : /

Secrétaire de séance : Lydie CAUMES.

Objet de la délibération : Budget 2025 – Décision modificative n°1

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL :	0.00	0.00

INVESTISSEMENT :

	DEPENSES	RECETTES
--	----------	----------

2115	Terrains bâtis	-10248.17	
2131	Bâtiments publics	9871.47	
2152	Installations de voirie	1984.00	
21538	Autres réseaux	-1984.00	
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	-400.00	
21612	Dépenses ultérieures immobilisées	-2400.00	
2184	Matériel de bureau et mobilier	3176.70	

TOTAL :	0.00	0.00
----------------	-------------	-------------

TOTAL :	0.00	0.00
----------------	-------------	-------------

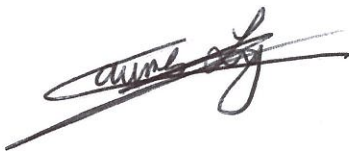
Date de transmission de l'acte: 10/10/2025
Date de reception de l'AR: 10/10/2025
077-217703438-DE_023_2025-DE
A G E D I

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de séance,
Lydie CAUMES



Pour extrait conforme,
Ocquerre, le 10 octobre 2025

Le Maire,
Bruno GAUTIER

